

QUALIFICATION HAUTE-GARONNE
pour le
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE U16 2023



Mercredi 13 Septembre 2023
UGolf Toulouse Téoula



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : épreuve ouverte aux écoles de golf déclarées de la Haute-Garonne

Pour les équipiers : voir le règlement général (§ 1-2-1 / Equipiers)

U16 : nés en 2007 ou après

FORME DE JEU

Epreuve sur 1 tour :

5 joueurs ou joueuses / Score Maximum limité à 9 coups par trou / 9 trous
Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant la carte non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Pour ce tour, une joueuse doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Si une équipe n'a pas la possibilité d'incorporer une joueuse, seulement 4 joueurs pourront représenter l'équipe.

Marques de départ :

Minimes G = Blanc ;

Benj G = Jaune ;

U12 G = rouge ;

Minimes F = Bleu ;

Benj F = Rouge ;

U12 F = violet

Départ : Shotgun à 14h00 sur les 9 trous Aller

Les 4 premières équipes selon l'ordre du classement final seront qualifiées pour le championnat de ligue par équipe U16 qui aura lieu les 11 et 12 novembre 2023 sur le golf de Téoula

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le 25 juillet 2023.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard jeudi 7 septembre 2023.

Les droits d'inscription s'élèvent à 50 € par équipe

Forfait : Voir §1.2-2-1(II-2/ FORFAITS) du règlement général par équipes.

RAPPEL

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce challenge, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)